

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Transit de DND sur la commune principale de l'AIOT Route d'Arca 20137 PORTO VECCHIO.

La référence de votre dossier est A-3-Q9MXHEHIX et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 22/05/2023 à 18h00 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **0007300582**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **43487548000023**

Organisme : **INGENIUM**

Fonction : **GERANT**

Personne morale

N° SIRET **50741539600013**

Raison sociale **TANSPORTS G. AGOSTINI**

Forme juridique **Société à responsabilité limitée (sans autre indication)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

LD MAZZETTA

20137 PORTO VECCHIO

Signataire

Qualité : **Gérant**

Référent

Fonction : **DIRECTEUR**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Transit de DND**

Description des activités :

La société TRANSPORTS G.AGOSTINI exploite un centre de compostage de déchets verts. Elle souhaite faire évoluer et diversifier son activité en ajoutant le transit de déchets non dangereux sur son installation. Les déchets de bois, cartons, papiers, DIB et DEA, proviennent de professionnels ou des déchèteries du SYVADEC. A leur arrivée sur le site les chargements sont contrôlés visuellement afin de vérifier leur conformité avec les informations préalablement délivrées puis pesés sur un pont bascule. Un affichage des déchets pris en charge par l'installation est visible à l'entrée du site. Aucun déchet non listé n'est admis dans l'installation. Un registre où sont consignés tous les déchets entrants sur le site est tenu à jour. Pour chaque chargement, le registre comporte la quantité et la nature des déchets, leur provenance. Les bennes sont ensuite dépotées sur les aires dédiées ou triées. Les déchets sont repris et évacués vers des sites autorisés pour être traités valorisés ou recyclés. Le registre des déchets sortants indique la date de l'expédition, le nom et l'adresse du repreneur, la nature et la quantité de chaque déchet expédié. Le site est équipé d'un local de type Algeco. Le personnel est équipé d'un téléphone permettant d'alerter les services d'incendie et de secours. Il n'y a aucun stockage de matières dangereuses ou combustibles et le brûlage des déchets à l'air libre est interdit. Les extincteurs et les points de contrôle désignés à la rubrique 2716 sont vérifiés une fois par an par des organismes agréés ; Le rapport de visite est conservé dans le dossier ICPE. Le site est clôturé sur la totalité e son périmètre. L'accès principal est fermé par un portail cadenassé en dehors des heures d'activité.

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

Route d'Arca

20137 PORTO VECCHIO

X : 1221354

Y : 6073636

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2716	2716-2	Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux non inertes	Volume susceptible d'être présent 999 m3	DC	
2714	2714-2	Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux de papiers/cartons, plastiques, caoutchouc, textiles, bois	Volume susceptible d'être présent 999 m3	D	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **OUI**

Origine et la nature des eaux résiduaires :

Les eaux susceptibles d'être polluées sont les eaux pluviales ayant lessivé les dalles de béton sur lesquelles les déchets non dangereux sont stockés et les eaux polluées lors d'un accident ou d'un incendie. Le local de contrôle (type Algéco) n'est pas équipé de sanitaires.

L'exutoire des eaux résiduaires :

En milieu naturel ou au réseau d'assainissement collectif dépourvu de station d'épuration

Est-il prévu un traitement ou prétraitement sur site des eaux résiduaires avant rejet ? **OUI**

Traitement :

Séparateur à hydrocarbures équipé d'un débourbeur (rejet Total Hydrocarbures < 5mg/l)

Volume maximum annuel rejeté dans le milieu naturel : **315**

Commentaires sur les rejets d'eaux résiduaires :

Seules les eaux pluviales ayant lessivé les dalles étanches de stockage et de tri (500m²) sont collectées via des formes de pentes à 1.5% en permettant le transfert jusqu'au séparateur à hydrocarbures.

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

L'installation ne produit pas de déchets; les refus de tri sont stockés sur les aires dédiées et évacués soit vers un prestataire agréé soit vers un CET.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

- 1 Poteau incendie N°402: débit 60m³/h sous 15 bars - 5 extincteurs (1 par engin sur site, 1 dans l'algéco, 1 aux abords du stockage

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Non

Nom de l'autorisation ou de la déclaration	Date de dépôt	Organisme en charge de l'instruction
Compostage déchets verts	11/12/2012	DREAL
L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)		

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

Agostini_mandat signé 230316.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

23.01.09_plan de situation 1-.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

23.01.09_plan ensemble 1-300.pdf